



Syndicat  
National des  
Professionnel·le·s  
de la Petite Enfance

Aux candidats et candidates  
aux élections législatives

Objet : Reconnaissance et engagement pour la petite enfance

Madame, Monsieur,

En tant que candidat·e aux élections législatives de 2024, nous, le Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance, souhaitons attirer votre attention sur la nécessité urgente de réformer en profondeur le secteur des crèches et de l'accueil individuel. Votre soutien est crucial pour mettre en place des actions concrètes et immédiates afin de garantir un avenir digne aux enfants et aux professionnel·le·s de la petite enfance.

### **Constat d'un système à bout de souffle**

Les réformes récentes, telles que la réforme NORMA et les suggestions du secteur privé lucratif (comme l'embauche de mineurs titulaires du CAP AEPE et le comptage des apprentis dans l'effectif d'encadrement), illustrent une dérive inquiétante. Le système actuel ne fait qu'aggraver les inégalités et ne permet pas de garantir une prise en charge de qualité.

### **Revendications pour un changement significatif**

**Revalorisation des salaires** : Une augmentation significative des salaires d'au moins 300 euros nets par mois pour reconnaître le travail essentiel des professionnel·les de la petite enfance, y compris les assistant·es maternel·les et les gardes à domicile.

#### **Amélioration des conditions de travail :**

- Mesures pour prévenir les risques psychosociaux et améliorer les infrastructures.
- Augmenter le ratio du personnel qualifié et expérimenté.
- Faire évoluer le cadre réglementaire :
  - 1 pro pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 pro pour 8 enfants qui marchent. Réduire à 1 pro pour 3 qui ne marchent pas et à 1 pro pour 5 qui marchent.
  - Enlever toutes les exceptions dérogatoires pour les micro-crèches (dont le fait d'ouvrir et fermer la structure avec un seul personnel avec 3 bébés).

#### **Financements cohérents :**

- Allouer les ressources financières nécessaires pour augmenter significativement le nombre de professionnel·les qualifié·es et atteindre un encadrement respectueux du développement de chaque enfant.
- Réforme globale des systèmes de financement des EAJE : Revoir entièrement les systèmes de PSU et CMG/PAJE pour garantir un financement équitable et adapté aux besoins des crèches, des assistant·es maternel·les, des gardes à domicile et des familles.
- Pour l'accueil individuel : la médecine du travail et la protection contre les parents mauvais payeurs, alignement du reste à charge du CMG sur celui des crèches et mise en place du crédit d'impôt mensuel pour aider les parents employeurs.

#### **Formations de qualité :**

- Renforcer les programmes de formations initiales et rendre les formations continues obligatoires.
- Reconnaissance des diplômes.

#### **Sauvegarde des structures existantes :**

- Le sauvetage des crèches familiales, un mode d'accueil de qualité reconnu par les parents et les professionnel·le·s qui passe par la révision du statut et des conditions salariales des assistant·es maternel·les. Il faut cesser de voir ces professionnel·les comme des sous-agents dans la fonction publique territoriale (CDD à vie, salaire trop bas, écart avec les assistant·es maternel·les du particulier employeur).

#### **Relais Petite Enfance :**

- Ne pas ajouter de nouvelles missions d'intermédiation aux RPE qui démolira l'accompagnement des professionnel·les de l'accueil individuel mis en place ces dernières décennies. Les responsables de RPE ne sont pas des juristes !

Madame, Monsieur, il est temps de cesser les effets d'annonce et de mettre en place des mesures efficaces pour accueillir les jeunes enfants, valoriser les professionnel·les et garantir un avenir digne à la petite enfance en France. Nous sollicitons votre engagement en faveur d'une réforme profonde et immédiate pour un système de crèches et d'accueil individuel équitables et de qualité. En mettant en œuvre ces mesures, il est possible de réduire l'impact de la marchandisation des services de petite enfance, d'assurer une qualité uniforme et élevée, et de garantir un accès équitable pour toutes les familles, indépendamment de leur situation financière. La transition vers un véritable Service Public de la Petite Enfance nécessite une volonté politique forte, un engagement financier substantiel et une collaboration étroite entre l'État, les collectivités locales et les acteurs de la petite enfance.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande et nous restons à votre disposition pour toute discussion complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.